

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CERET**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMISTRATION**

SÉANCE DU 28 MAI 2024

REQU LE :

30 MAI 2024

**SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET**

Délib.2024 – 16

**Date de la
convocation**

22 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-sept heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Céret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Mme BARANOFF Brigitte, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de CERET.

**Nombre de
membres**

En exercice : 17

Présents : 9

Votants : 10

Membres présents : Mme BARANOFF Brigitte, Mme MENAHEM Sophie, Mme BENARD Gisèle, Mme BOISDRON Gisèle, Mme OHN Christiane, Mme DUNYACH Monique, Mme RAMIS Monique, Mme THILMONT Alicia, Mme DADA Françoise.

Membre absent ayant donné procuration : Mme GUERRIER Annie a donné procuration à Mme BARANOFF Brigitte.

Membres absents excusés : M. COSTE Michel (Président du CCAS), Mme TORRENT Michèle, Mme CECCALDI Eveline, Mme KIMPE Astride, Mme GIRARDIN Jeanine.

Membre absent : M. VILA PASOLA Marti, M. MAITRE Claude

Votes

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Prise en charge de frais d'obsèques

VU les articles L.2213-7, L.2223-19 et L.2223-27 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Date d'affichage

CONSIDERANT qu'une personne décédée sur la commune n'avait pas les ressources suffisantes pour la prise en charge de ses frais d'obsèques,

Le conseil d'administration,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Brigitte Baranoff, Vice-Présidente,
décide à l'unanimité

**Date de
publication et de
mise en ligne**

- de prendre en charge le solde des frais d'obsèques de Monsieur José, Maurice VENNIN, né le 31 janvier 1957 à Lille, décédé le 10 février 2024 et domicilié 70 Rue Saint Ferréol à Céret. Le montant net à payer sur la facture frais d'obsèques n° FCO001099 du 19.02.2024 de Vallespir Funéraire s'élève à 308.50 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme

La Vice-Présidente du CCAS
Mme Brigitte BARANOFF

C.C.A.S.
Ville de Céret
Tél. 04 68 87 57 94

